



NOVASCO DOIT VIVRE

La CGT Moselle, l'USTM, la Région CGT Grand EST sont pleinement solidaires des salarié.es de Novasco pour le maintien de leurs emplois. La mobilisation a permis d'obtenir la prolongation de la période d'observation indispensable pour construire une solution industrielle pérenne pour l'ensemble des sites et des salarié.es.

La production d'acier décarboné est un enjeu stratégique non seulement pour notre région mais aussi pour notre pays. Les pouvoirs publics ne peuvent rester indifférents à cette situation qui appelle une intervention plus forte de l'État.

Il convient, en premier lieu, de tirer les leçons des échecs précédents. L'attribution d'aides publiques doit se faire sous le contrôle des syndicats. La mise en place d'un comité de suivi aurait permis de vérifier la bonne exécution du plan de reprise et le respect des engagements du repreneur.

Si l'acier est un produit soumis au marché international il est aussi un produit industriel stratégique dont la production est protégée dans de nombreux pays.

L'Europe qui vient d'annoncer de nouvelles dispositions douanières de protection du marché européen n'a cependant mis aucune conditionnalité sur les questions sociales et environnementales donc il reste à craindre que les fermetures de capacités se poursuivent. Notre pays a déjà trop souffert de la désindustrialisation.

Avec le recul des productions industrielles, nous perdons non seulement de la richesse, de la valeur ajoutée mais également des recettes fiscales et sociales nécessaires pour les services publics et la protection sociale.

La filière acier dans le Grand Est doit être protégée, consolidée et développée. Novasco produit un acier décarboné à partir de la ferraille. La valorisation de cette matière première doit se poursuivre : c'est un enjeu social, industriel et écologique.

La CGT porte l'idée d'une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs de la filière avec les pouvoirs publics et les syndicats pour dessiner une stratégie durable. L'intérêt général doit prévaloir c'est à dire la poursuite de l'activité : la France doit augmenter ses capacités de production d'acier décarboné.

Les pouvoirs Publics ont la responsabilité de contribuer à une solution pérenne et de rechercher des partenariats tant industriels que financiers. Les acteurs de la filière doivent apprendre à coopérer.

La responsabilité de l'État ne se limite pas à la seule reprise, il doit se donner les moyens de pouvoir peser sur les décisions stratégiques en s'appuyant notamment sur le droit de regard des salariés. La filière acier, filière stratégique doit faire l'objet d'un pilotage public. En effet, l'acier est la brique sur laquelle se construit toute l'industrie.

De nombreux.ses élu.es étaient présent.es à la marche citoyenne du 4 septembre. Tous.tes ont exprimé une implication plus forte de l'État. Il faut entendre cette exigence démocratique qui suppose également d'examiner la gestion et la responsabilité de Greybull y compris sur le plan juridique.

La question du transfert de ses droits de propriété à la puissance publique doit également être envisagée.

Le Grand Est a un cœur d'acier en Lorraine. La production d'acier est un bien commun qui doit être préservée et développée.